

**SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE
DE LA CITE DE CARCASSONNE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 21 avril 2021

OBJET : Action 18_ Rue du Pont Vieux avenant à la Délibération DCS n°15/2020

L'an Deux Mille vingt et un, le mercredi 21 avril à dix heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Grand Site de la Cité de Carcassonne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Centre des Congrès de Carcassonne, sous la Présidence de **Monsieur Gérard LARRAT**.

Etaient PRESENTS : Mesdames et Messieurs ; Gérard LARRAT, Isabelle CHESA, Magali BARDOU, Phillipe ANDRIEU, Hervé BARO, Tamara RIVEL, Chloé DANILLON, Michel PROUST, Pascal VALIERE, Didier CARBONNEL.

EXCUSES : Mesdames et Messieurs ; Laurence GASC, Régis BANQUET, Magali ARNAUD (supplée par Didier CARBONNEL), Didier CODORNIU, Hélène GIRAL, Patric ROUX, Jean-Noël LLOZE

Secrétariat de séance : Magali BARDOU

Le Conseil syndical du 25 novembre 2020 s'est prononcé favorablement pour l'engagement par la Ville de l'action 18 – rive gauche du Pont Vieux-. Cette action prévoit en effet différentes phases d'intervention sur un périmètre découpé en une tranche ferme sur l'ensemble des séquences (EP- AVP) de 96 600€ HT et cinq tranches conditionnelles.

Le montant total prévisionnel des travaux et de la maîtrise d'œuvre est estimé à 3 450 000€ HT (sans les études de structure et les travaux sur le pont vieux en lui-même)

Tranche optionnelle 1 : Séquence 1 : Rue du Pont Vieux	687 500,00 €
Tranche optionnelle 2 : Séquence 2 : Pont Vieux et parvis de la chapelle Notre Dame de la Santé	656 000,00 €
Tranche optionnelle 3 : Séquence 3 : Rue du Pont Vieux et parvis couvent des Carmélites	781 500,00 €
Tranche optionnelle 4 : Séquence 4 : Parvis situés en rive gauche et situés de part et d'autre du Pont Vieux	1 125 000,00 €
Tranche optionnelle 5 : Séquence 5 : Parking en cœur d'ilot	200 000,00 €

L'Agglomération de Carcassonne s'est engagée à prendre en charge les réseaux humides dans les délais impartis par le dossier mais en contrepartie demande à ne pas participer en côte-part de financement sur les études et les travaux. En conséquence il importe de redistribuer les montants affectés soit : 90 63€ et 73 700€ selon la proposition d'avenant suivante :

Montant total de l'investissement	Ville MOA	Carcassonne Agglo	Dépt 11	Région	Etat Dreal	Etat	Total HT
Phase études							
Tranche ferme –EP-AVP 2021-2022	19 320€ 20%	9093 € 9.4%	9093€ 9.4%	9093€ 9.4%	30 000€ 30%	20 000€ 20.7%	96 600€
Avenant	28 413€ 29.4%	0	9093€ 9.4%	9093€ 9.4%	30 000€ 30%	20 000€ 20.7%	96 600€
Phase travaux séquence 1 (rue du pont vieux)	221 100€ 30%	73 700€ 10%	73 700€ 10%	73 700€ 10%		294 800€ 40%	737 000€
Avenant	221 100€ 30%	0	73 700€ 10%	147 400€* 20%		294 800€ 40%	737 000€
Total HT	249 513€	00.00€	82 793€	156 493€	30 000€	314 800€	833 000€

Il est demandé à l'Assemblée Délibérante de bien vouloir approuver ce nouveau plan de financement.

Le Conseil Syndical après en avoir entendu et validé l'exposé de Monsieur le Président,
Décide à l'unanimité

- De valider le montant et le plan de financement proposé ci-dessus,

Et ont les Membres présents signé après lecture ainsi que Monsieur le Président.

CERTIFIE EXECUTOIRE
Compte tenu de la transmission en Préfecture le :

Pour extrait certifié conforme,
Le Président

Publication par affichage le :
Le Président

